

Nos réf. :
SG/DG-CRH/N°
Le 21 février 2023

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 27 février 2023 à 19h30,
Salle de l'Orangerie à Montbrison**

ORDRE DU JOUR

. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 janvier 2023

. Finances

- **Protocole d'accord pour remédier aux désordres constatés sur le plancher de la salle de danse du gymnase Dubruc- Autorisation donnée au Maire de le signer**
- **Rénovation du Gymnase Cherblanc - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR**
- **Suivi-animation de l'OPAH-RU Montbrison Cœur de Ville - Demande de subvention à l'Anah**
- **Rénovation énergétique du Théâtre des Pénitents - Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert**

. Intercommunalité - SIEL - Renouvellement de l'adhésion à la compétence « Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) »

. Police Municipale - Conventions relatives à la mise en place d'un service de Police Pluricommunale - Avenants - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire

. Foncier

- **Angle de la rue du Repos et de la rue Joliot Curie - Régularisation - Cession aux conjoints LONJON**
- **Alignement de l'allée de Charlieu - Acquisition auprès de la SAS THEMELIO**
- **Rue de la Bonne Vierge - Convention d'autorisation de passage avec le SIEL-TE pour un réseau d'éclairage public - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire**



. Social - Résidence Séniors des Comtes de forez - Convention de location - Avenant n°42 - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire

. Ressources Humaines

- Temps partiel dans la collectivité - Mise à jour des conditions d'exercice
- Modification du tableau des effectifs

. Compte-rendu des pouvoirs délégués par le Conseil Municipal au Maire

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.



Christophe BAZILE
Maire de Montbrison
Président de Loire Forez agglomération

NB: l'ensemble des pièces des dossiers qui seront présentés lors du Conseil Municipal du 27 février 2023 peut être consulté en Mairie de Montbrison sur rendez-vous auprès de Mme Dominique GAUCHET (04 77 96 39 06), Directrice Générale des Services, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.